

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2768(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
<p>Normes techniques de réglementation précisant le cadre de la coopération et de l'échange d'informations entre les autorités compétentes des États membres d'origine et d'accueil dans le contexte de la surveillance des établissements de paiement et des établissements de monnaie électronique qui fournissent des services de paiement sur une base transfrontalière</p> <p>Complétant 2013/0264(COD)</p> <p>Sujet 2.50.04 Banques et crédit 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2768(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/06337